

**CLASSEMENT MINI-VOLEYEURS 1ERE PHASE
AVEC Les PENALITES**



CLASSEMENT MINI-VOLLEYEURS

	Points	Jou.	Gag.	Per.	For.	Set P.	Set C.	Pts P.	Pts C.	Coef.
LUC VC	36	12	12			12	0	254	113	2,24779
VBC FLERS	30	12	9	3		9	3	232	120	1,93333
SC COUTANCES	30	12	9	3		9	3	241	141	1,70922
CONDE/SARTHE	22	12	5	7		5	7	214	163	1,31288
PL ARGENTAN	22	12	5	7		5	7	152	190	0,8
CAEN VB 1	16	12	2	10		2	10	102	217	0,47005
CS FERTE MACE	12	12		12		0	12	13	273	0,04762
CAEN VB 2 *	0	0				0	0			#DIV/0!

1er plateau du 03/10/2009 :

> PL Argentan a fait participer au plateau SANSOM Firmin qualifié le 06/10, le joueur n'était donc pas qualifié pour jouer le plateau du 3/10. L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

> Caen VB 1 a fait participer au plateau DUVAL Louis (Poussin) et HEBERT Nicolas (09/10) non qualifiés. L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

> CS Ferté Macé a fait participer au plateau 3 poussins (BRETON Hugo, CROUILLEBOIS Charly, DUBOURG Simon) L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

* CAEN VB 2 a été déclassée car n'est pas prévue sur la 1ère phase

2e plateau du 17/10/2009 :

> CS Ferté Macé a fait participer au plateau 2 poussins (BRETON Hugo, CROUILLEBOIS Charly)

L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 21/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

CLASSEMENT MINI VOLLEYEUSES

	Points	Jou.	Gag.	Per.	For.	Set P.	Set C.	Pts P.	Pts C.	Coef.
1 CONDE	40	14	13	1		13	1	247	71	3,47887
2 CAEN VB	34	14	10	4		10	4	216	101	2,13861
3 HEROUVILLE	34	14	10	4		10	4	218	103	2,1165
4 CS ALENCON	34	14	10	4		10	4	192	128	1,5
5 LUC VC	28	14	7	7		7	7	181	129	1,4031
6 ES CARPIQUET	22	14	4	10		4	10	79	192	0,41146
7 SAINT LO	9	14	1	6	7	1	13	38	237	0,16034
8 CS FERTE MACE	0	14			14	0	14	0	252	0

1er plateau du 03/10/2009 :

> Alençon a fait participer au plateau une pousine (AERNOUDTS Violaine)

L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

> ES Carpiquet a fait participer au plateau une pousine (GASTIN Axelle)

L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

> Saint Lô a fait participer au plateau 2 joueuses non qualifiés (VAILLANT Chloé au 08/10 et MORIT Carla au 17/10)

L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.

2e plateau du 17/10/2009 :

> ES Carpiquet a fait participer au plateau une pousine (GASTIN Axelle)

L'équipe est déclassée et perd les matchs par pénalité 25/00 sauf matchs contre les équipes pénalisées.